

Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 25 mars 2019

Présents :

Franck RAYNAL - Eric MARTIN - Sylvie TRAUTMANN - Guy BENEYTOU - Isabelle DULAURENS - Gilles CAPOT - Patricia GAU - Jérémie LANDREAU - Emmanuel MAGES - Irène MONLUN - François SZTARK - Pascale PAVONE - Naji YAHMDI - Stéphane MARI - Aurélie DI CAMILLO - Benoît GRANGE - Fatiha BOZDAG - Jean-Pierre BERTHOMIEUX - Gladys THIEBAULT - Pierrick LAGARRIGUE - Zeineb LOUNICI - Jean-François BOLZEC - Jean-Luc BOSCH - Laurent DESPLAT - Didier BROUSSARD - Dominique POUSTYNNIKOFF - Caroline VION - Karine PERES - Benoît RAUTUREAU - Marie-Céline LAFARIE - Laurence MENEZO (à partir de DEL2019_085) - Stéphanie JUILLARD (à partir de DEL2019_087) - Valérie WASTIAUX GIUDICELLI - Dany DEBAULIEU - Didier SARRAT - Gérard DUBOS - Philippe DESPUJOLS - Laure CURVALE - Anne-Marie TOURNEPICHE - Patrick GUILLEMOTEAU - Sonya MULLER - Sébastien SAINT-PASTEUR

Absents ayant donné procuration :

Laurence MENEZO procuration à Jean-François BOLZEC (jusqu'à DEL2019_084)
Maxime MARROT procuration à Isabelle DULAURENS
Stéphanie JUILLARD procuration à Pascale PAVONE (jusqu'à DEL2019_086)
Jean-Louis HAURIE procuration à Didier SARRAT
Betty DESPAGNE procuration à Dany DEBAULIEU

Secrétaire de séance : Benoît GRANGE

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du mardi 12 février 2019

Rendu compte des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations au titre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

aff n°DEL2019_084 : Exercice 2018 - Approbation du Compte de gestion de Monsieur le Trésorier Principal

Le Conseil Municipal décide d'arrêter les résultats de l'exercice 2018, tels qu'ils figurent dans le tableau annexé à la délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2019_085 : Exercice 2018 - Approbation du Compte administratif

Le Conseil Municipal décide d'arrêter le Compte Administratif de la Ville pour l'exercice 2018 aux sommes exposées dans le tableau annexé à la délibération.

La délibération est adoptée à la majorité.

Mmes DEBAULIEU, TOURNEPICHE, MULLER, CURVALE et DESPAGNE et MM. SARRAT, DUBOS, DESPUJOLS, GUILLEMOTEAU, SAINT-PASTEUR et HAURIE votent contre.

aff n°DEL2019_086 : Exercice 2018 - Affectation du résultat de fonctionnement relatif au Budget principal

Le Conseil Municipal décide de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme indiqué dans l'annexe à la délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de Mmes DEBAULIEU, TOURNEPICHE, MULLER, CURVALE et DESPAGNE et de MM. SARRAT, DUBOS, DESPUJOLS, GUILLEMOTEAU , SAINT-PASTEUR et HAURIE.

aff n°DEL2019_087 : Exercice 2019 - Budget Primitif - Examen et adoption

Le Conseil Municipal décide d'approuver le Budget Primitif de la Ville pour l'exercice 2019 détaillé dans l'annexe jointe à la délibération.

La délibération est adoptée à la majorité.

Mmes DEBAULIEU, TOURNEPICHE, MULLER, CURVALE et DESPAGNE et MM. SARRAT, DUBOS, DESPUJOLS, GUILLEMOTEAU , SAINT-PASTEUR et HAURIE votent contre.

aff n°DEL2019_088 : Exercice 2019 - Versement d'une subvention d'équilibre par le budget principal au budget du service des transports

Le Conseil Municipal décide d'autoriser le versement d'une subvention maximum de 468 600 € du budget principal au budget du service des transports au titre de l'exercice 2019, compte tenu des contraintes de fonctionnement résultant des exigences du service public.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2019_089 : Exercice 2019 - Actualisation n°1 des autorisations de programme et des crédits de paiement

Le Conseil Municipal décide d'approuver, conformément à l'annexe jointe à la délibération, l'actualisation des autorisations de programme et des crédits de paiement.

La délibération est adoptée à la majorité.

Mmes DEBAULIEU, TOURNEPICHE, MULLER, CURVALE et DESPAGNE et MM. SARRAT, DUBOS, DESPUJOLS, GUILLEMOTEAU , SAINT-PASTEUR et HAURIE votent contre.

aff n°DEL2019_090 : Exercice 2019 - Impôts locaux - Vote des taux d'imposition - Maintien des taux communaux

Le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à notifier à Monsieur le Préfet les taux d'imposition ci-après mentionnés :

Taxe d'habitation :	22,59 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties :	29,92 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	53,23 %

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de Mmes DEBAULIEU, TOURNEPICHE, MULLER, CURVALE et DESPAGNE et de MM. SARRAT, DUBOS, DESPUJOLS, GUILLEMOTEAU , SAINT-PASTEUR et HAURIE.

aff n°DEL2019_091 : Exercice 2019 - Répartition n°1 des crédits de subventions

Le Conseil Municipal décide de procéder à la répartition des crédits de subventions conformément au tableau annexé à la délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2019_092 : Prestations de nettoyage de divers établissements de la Ville de Pessac - Fusion et transfert du marché n°15016G (salles à vocation sportive et bureaux administratifs)

Le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°4 au marché en accord-cadre à bons de commande sans minimum ni maximum n°15016G (lot 7), initialement conclu au profit de la société NET DIFFUSION, avec la société PRO IMPEC à compter du 1^{er} janvier 2019.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2019_093 : Prestations de nettoyage de divers établissements de la Ville de Pessac - Attribution des lots 1 (établissements associatifs) et 3 (établissements sportifs)

Le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les marchés en accord-cadre à bons de commande sans minimum ni maximum avec les attributaires suivants :

- Lot 1 (établissements associatifs) : ATMOS PROPLETE, 9 avenue Virecourt, 33370 Artigues-près-Bordeaux
- Lot 3 (établissements sportifs) : SOCIÉTÉ LIBOURNAISE DE NETTOYAGE "SOLINET" Sarl, avenue du Périgord, 33370 Artigues-près-Bordeaux

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2019_094 : Villa Clément V - Construction d'une maison des associations - Avenant n°2 au marché n°18025B

Le Conseil Municipal décide d'approuver la passation de l'avenant n°2 au marché n°18025B conclu avec la société SMS.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de Mmes DEBAULIEU, TOURNEPICHE, MULLER, CURVALE et DESPAGNE et de MM. SARRAT, DUBOS, DESPUJOLS, GUILLEMOTEAU , SAINT-PASTEUR et HAURIE.

aff n°DEL2019_095 : Appel à projets "Territoires d'innovation " du Programme d'Investissement d'Avenir, dans le cadre du Grand Plan d'Investissement - Lettres de soutien et d'engagement au projet "Saige Entreprendre !"

Le Conseil Municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les lettres de soutien et d'engagement au projet de Bordeaux Métropole « Bordeaux, Métropole à énergie positive » présenté dans le cadre de l'appel à projet « Territoire d'innovation » du Programme d'investissement d'avenir.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les lettres de soutien et d'engagement au projet « Saige Entreprendre ! » de DOMOFrance entrant dans la réponse à l'appel à projet de Bordeaux Métropole.

La délibération est adoptée à la majorité.

Mmes DEBAULIEU, TOURNEPICHE, MULLER, CURVALE et DESPAGNE et MM. SARRAT, DUBOS, DESPUJOLS, GUILLEMOTEAU , SAINT-PASTEUR et HAURIE votent contre.

aff n°DEL2019_096 : Convention de mise à disposition de services de radiocommunication sur l'infrastructure nationale partageable des transmissions (I.N.P.T.)

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver les termes de la convention de mise à disposition de services de radiocommunication sur l'infrastructure nationale partageable des transmissions (I.N.P.T.),
- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2019_097 : Modification du tableau des effectifs de la Ville de Pessac au 1er janvier 2019

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver les créations et les suppressions de poste présentées dans la délibération.
- de dire que ces modifications viennent modifier le tableau des effectifs joint en annexe du budget primitif de la commune.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2019_098 : Convention de partenariat de formation professionnelle territorialisée entre la délégation d'Aquitaine du CNFPT, la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale de Pessac - Avenant n°3

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver les termes de l'avenant n°3 au partenariat de formation professionnelle territorialisée entre le CNFPT, la Ville de Pessac et le CCAS,
- d'autoriser Monsieur le Maire à le signer.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2019_099 : Convention triennale avec le Centre de Gestion de la Gironde pour la mission d'Inspection en santé et sécurité au travail

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver les termes de la convention relative à l'adhésion à la mission d'inspection hygiène et sécurité du Centre de Gestion de la Gironde, telle que jointe en annexe à la délibération,
- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2019_100 : Convention de partenariat avec la Mission Locale des Graves du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2021 - Attribution de subvention

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver les termes de la convention de partenariat entre la ville de Pessac et la Mission Locale des Graves,
- d'approuver l'attribution de la subvention et les modalités de versement prévues,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le document précité et les avenants s'y rapportant.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Mme TRAUTMANN ne prend pas part au vote.

aff n°DEL2019_101 : Convention de partenariat avec l'association ANJE Aquitaine

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver les termes de la convention de partenariat entre la Ville et l'association ANJE Aquitaine,
- d'approuver l'attribution de la subvention de 5 000 € par an et les modalités de versement définies,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le document précité et les avenants se rapportant à ce projet.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2019_102 : Requalification de l'avenue Marc Desbats – Enfouissement de l'éclairage public - Fonds de concours auprès de Bordeaux Métropole

Le Conseil Municipal décide :

- de solliciter un fond de concours auprès de Bordeaux Métropole,
- d'approuver les termes de la convention avec Bordeaux Métropole jointe à la délibération,
- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2019_103 : Enfouissement des réseaux - Convention avec ORANGE pour l'année 2019

Le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions avec ORANGE correspondant aux travaux d'enfouissement des réseaux aériens de téléphonie inscrits en 2019.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2019_104 : Lotissement "Clos de la Forêt" - Dénomination de la voie de desserte

Le Conseil Municipal décide d'approuver la dénomination de cette voie nouvelle « rue Nelson Nau ».

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2019_105 : Convention de superposition d'affectation relative à l'ouverture au public du bassin de retenue des eaux pluviales dénommé "bassin de Fontaudin"

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver les termes de la convention de superposition d'affectation avec Bordeaux Métropole,
- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2019_106 : Convention d'autorisation du droit de pêche sur le plan d'eau de Fontaudin avec Bordeaux Métropole et l'Union Bordeaux Métropole

Le Conseil Municipal décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'autorisation du droit de pêche sur le plan d'eau de Fontaudin avec Bordeaux Métropole et l'Union Bordeaux Métropole.
- d'autoriser le droit de pêche sur le plan d'eau de Fontaudin à l'Union Bordeaux Métropole dans le respect des droits ouverts par la convention signée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2019_107 : Avenant n°1 au bail commercial avec la SAS Zoo de Bordeaux Pessac

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver le projet d'avenant n°1 au bail commercial du 22 mars 2016 entre la commune de Pessac et la SAS Zoo de Bordeaux Pessac joint en annexe de la délibération,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 au bail commercial du 22 mars 2016 avec la SAS Zoo de Bordeaux Pessac ainsi que tous documents se rapportant à l'exécution de la délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de Mmes DEBAULIEU, TOURNEPICHE, MULLER, CURVALE et DESPAGNE et de MM. SARRAT, DUBOS, DESPUJOLS, GUILLEMOTEAU, SAINT-PASTEUR et HAURIE.

aff n°DEL2019_108 : Allée des Tulipes - Régularisation foncière du parking de l'Hôpital Saint Martin

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver la cession du terrain de 539 m² à détacher de la parcelle communale HR 53 à la société IMMOCCARE ou toute autre personne physique ou morale qui pourrait lui être substituée aux conditions mentionnées ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2019_109 : Rue de la Poudrière - Convention de servitudes avec ENEDIS

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver le principe de constitution de la servitude sur la parcelle citée ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2019_110 : Convention de partenariat entre la Ville de Pessac et la Ligue pour la Protection des Oiseaux Délégation Territoriale Aquitaine

Le Conseil Municipal décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la charte des refuges LPO et à adhérer au réseau « Refuge collectivités ».
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat entre la Ligue pour la Protection des Oiseaux et la Ville de Pessac ou tout document afférent à la mise en œuvre du programme Refuge de la LPO.
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions nécessaires à la mise en œuvre du programme Refuge de la LPO.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2019_111 : Mise à disposition de locaux pour l'accueil du centre social La Châtaigneraie - Convention avec DOMOFRANCE

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver les termes de la convention de mise à disposition des locaux situés 42 avenue de la Châtaigneraie entre la société DOMOFRANCE et la Ville de Pessac,
- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer,

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2019_112 : Soutien spécifique à trois associations des quartiers Politique de la Ville

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver :
 - la poursuite de la convention de partenariat entre l'association sportive Pessac Châtaigneraie et la ville, avec une aide supplémentaire de 25 000 €
 - l'adoption d'une convention d'objectifs et de moyens pour l'association des jeunes de la Châtaigneraie
 - l'adoption d'une convention d'objectifs et de moyens pour l'association Mamboko na Mamboko
- d'autoriser Monsieur le Maire à les signer ainsi que tous les documents afférents.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2019_113 : SPUC Football - Convention d'objectifs 2019/2020

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver les termes de la convention d'objectifs 2019/2020 avec le SPUC Football,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à la signer.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2019_114 : CSGTP - Convention d'objectifs 2018/2019

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver la convention d'objectifs 2018/2019 entre la Ville de Pessac et l'association CSGTP
- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2019_115 : Utilisation des salles et des terrains de sports communaux - Tarification complémentaire

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver les tarifs proposés,
- d'autoriser la mise en application des tarifs à compter du 1^{er} avril 2019.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2019_116 : Réalisation de la 22ème édition des Vibrations Urbaines

Le Conseil municipal décide :

- d'approuver la réalisation de la 22ème édition du festival Vibrations Urbaines,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les contrats et conventions permettant la bonne réalisation de cette édition,
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les partenariats, aides et subventions auprès des différents partenaires institutionnels et privés permettant la mise en œuvre de cette édition.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2019_117 : Demande de subventions et d'aides pour la saison culturelle 2019/2020

Le Conseil Municipal décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions et aides aux taux les plus élevés possible auprès des différents partenaires,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ces demandes.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée le mardi 26 mars à 00H30.